

Protection d'un corridor forestier d'importance majeure au Québec Secteur Foster-Gauvin



Eastman, le 14 janvier 2015 – Une pièce manquante au sein du casse-tête de la conservation au Québec vient d'être acquise afin d'être protégée à perpétuité. Grâce à un projet conjoint entre Corridor appalachien et Conservation de la nature Canada, ce sont plus de 345 ha de forêts et de milieux humides qui sont maintenant conservés au mont Foster dans les Cantons-de-l'Est.

Situé à cheval sur les territoires de Saint-Étienne-de-Bolton et de Bolton-Est, le site se trouve à l'intérieur d'un grand massif forestier peu fragmenté de plus de 4 800 ha allant des monts Sutton au mont Orford au sein de l'aire naturelle des Montagnes-Vertes. Il est composé de forêts de feuillus, de milieux humides et de nombreux cours d'eau claire et fraîche. Ces caractéristiques offrent des habitats indispensables à de nombreux oiseaux forestiers, tels que la chouette rayée et la grive des bois, à des amphibiens en situation précaire, tels que la grenouille des marais et la salamandre pourpre, et aux mammifères à grand domaine vital tels que l'ours noir et l'orignal. Les grandes forêts permettent aux espèces sauvages de s'épanouir et contribuent au caractère unique des paysages des Cantons-de-l'Est et qui font la fierté de ses habitants.

Citations

« Ce projet nous tient profondément à cœur », explique Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. « Il s'agit sans aucun doute d'un des plus importants gains en matière de conservation des dernières années sur le territoire. En plein cœur des montagnes Vertes, sa localisation est très stratégique. La protection de ces terrains constitue une étape critique de la conservation du grand corridor d'aires protégées allant des monts Sutton au mont Orford. Nous avons travaillé d'arrache-pied pendant près de trois ans pour financer et concrétiser ces projets, et en sommes vraiment fiers ».

« Un projet de cette ampleur, à cet endroit, nous donne la confiance de poursuivre nos efforts; pour la santé de nos forêts, pour la santé de nos cours d'eau, pour le maintien des populations fauniques, pour les paysages, et surtout, pour que la population bénéficie, pour toujours, des services écologiques que rendent ces milieux naturels », affirme Joël Bonin, vice-président de Conservation de la nature au Québec.

« Ce projet phare souligne une autre réalisation du Programme de conservation des zones naturelles du gouvernement du Canada, a déclaré Denis Lebel, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, et député de Roberval—Lac-Saint-Jean. L'acquisition de ces propriétés va soutenir la protection des espèces à risque qui y habitent, dont le papillon monarque, la salamandre sombre du Nord. La conservation du patrimoine naturel du Canada est le cœur de notre plan de conservation national annoncé par le premier ministre en mai. Ce plan de conservation démontre l'engagement de notre gouvernement à contribuer à la prospérité à long terme du Canada en assurant la conservation et la restauration de nos terres et de nos eaux, et en rapprochant les familles canadiennes de nos espaces naturels. »

« Plus de 90 % des Canadiens disent que les forêts sont importantes à leurs yeux, et ils ont raison, indique Karen Clarke-Whistler, chef de l'environnement, Groupe Banque TD. La forêt est notre lieu de travail, notre milieu de vie et de loisirs, et elle joue un rôle essentiel de purification de l'air et de modération des conditions climatiques. Dans un contexte d'urbanisation grandissante de notre planète, la protection des forêts et des habitats essentiels qu'elles représentent est incontournable. C'est pourquoi nous avons fait de la protection des habitats forestiers essentiels un pilier du programme Forêts TD. »

Une première aire protégée pour Saint-Étienne-de-Bolton et des gains pour tous

« Depuis longtemps nous avons à Saint-Étienne le souci de protéger notre environnement, d'abord parce que nous chérissons notre milieu de vie encore très naturel, mais aussi parce que nous comprenons de plus en plus l'importance à long terme de garder de grandes zones forestières intactes » selon Michèle Turcotte, mairesse de Saint-Étienne-de-Bolton. « En ce sens nous avons adopté des normes innovatrices, visant à limiter au minimum l'empreinte écologique du développement résidentiel ; mais ce n'est pas suffisant. Ce projet de conservation vient consolider notre approche et maintiendra « au naturel » une zone stratégique au cœur des montagnes de Saint-Étienne. Je remercie sincèrement Corridor Appalachien, Conservation de la nature Canada ainsi que les bailleurs de fonds qui ont permis ce projet. »

En raison de son emplacement sur les versants des monts Foster et Gauvin, ce site, dont une partie est zonée blanche, se situe dans un endroit particulièrement attrayant pour la construction et le développement. La conservation de ce territoire avec des vues époustouflantes sur la chaîne des Montagnes-Vertes et la vallée Missisquoi Nord, contribuera à prévenir de telles activités.

Les espèces sauvages ne connaissent pas de frontières, et les milieux naturels de notre région sont encore intimement connectés aux étendues forestières qui se poursuivent chez nos voisins américains. Il est de notre devoir de nous assurer que la connectivité naturelle soit maintenue, afin que les espèces fauniques puissent se déplacer librement dans l'ensemble de la chaîne appalachienne, pour se nourrir, se reproduire, s'abriter et y vivre en paix.

Remerciements

Corridor appalachien et Conservation de la nature Canada tiennent à remercier les bailleurs de fonds, sans qui la protection de ces propriétés n'aurait pas été possible : le Plan de conservation national du gouvernement du Canada, *Sweet Water Trust*, *Open Space Institute*, le Groupe Banque TD par l'intermédiaire de son programme Forêts TD, *North American Bird Conservation Initiative (U.S. Fish and Wildlife)*, la Fondation Écho, la Fondation de la faune du Québec, Fonds de développement régional du CRÉ de l'Estrie, Éco-Action d'Environnement Canada.

Pour visionner une vidéo du site : <https://vimeo.com/116361329>



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environment
Canada

Environment
Canada

À propos

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, **Conservation de la nature Canada** (CNC) œuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et de la faune et la flore qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont contribué à la protection de plus de 2,7 millions d'acres (1,1 million d'hectares) d'un océan à l'autre, incluant 38 600 hectares au Québec. En investissant dans la conservation, CNC veille à ce que la nature demeure à la fois un refuge pour les espèces sauvages, un havre de loisirs et une ressource essentielle qui purifie notre air et notre eau. Pour en apprendre davantage : www.conservationdelanature.ca.

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui travaille depuis 2002 à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud des Cantons-de-l'Est). Plus de 11 500 hectares de milieux naturels en terres privées sont désormais protégés à perpétuité sur l'ensemble du territoire d'action de Corridor appalachien, et ce, grâce à la collaboration des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et nationaux, et de plusieurs autres partenaires. Corridor appalachien a initié le projet, procédé aux inventaires écologiques, négocié avec les propriétaires et contribué au financement du projet. www.corridorappalachien.ca

Le **Programme de conservation des zones naturelles** (PCZN) est un partenariat public-privé unique, lancé par le gouvernement du Canada en 2007. Géré et dirigé par Conservation de la nature Canada (CNC), ce programme permet d'accélérer le rythme de conservation des terres privées ayant une grande valeur écologique dans tout le sud du pays. Jusqu'à présent, 245 millions de dollars ont été investis par le gouvernement du Canada dans le PCZN, avec des fonds jumelés de plus de 400 millions de dollars, recueillis par CNC et ses partenaires pour la protection de notre patrimoine naturel. Un montant additionnel de 100 millions de dollars a été annoncé par le premier ministre Stephen Harper en mai 2014 dans le cadre du Plan national de conservation afin que CNC poursuive ce programme.

Open Space Institute (OSI) est une organisation qui a pour mission de protéger les paysages pittoresques, naturels et historiques pour le bénéfice du grand public, de conserver les habitats naturels et les terres exploitées, et d'aider les communautés. Fondé en 1974 dans le but de protéger les paysages importants de l'État de New York, OSI a depuis été un partenaire clé dans la protection de presque 900 000 hectares en Amérique du Nord. www.osiny.org

La contribution de **TD**, sur une période de cinq ans, constitue le plus grand engagement envers CNC à travers les 50 ans d'histoire de cet organisme de conservation. Avec le soutien du programme Forêts TD, CNC augmentera la quantité de forêts protégées d'un bout à l'autre du Canada.

Renseignements

Elizabeth Sbaglia, elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca

Conservation de la nature au Québec, Tél. : 514 876-1606, poste 240 ou cell. : 514-996-4440

Anne-Marie Cyr, anne-marie.cyr@corridorappalachien.ca

Corridor Appalachen, Tél. : 450 297-1145